

**Dossier de demande
d'aide à l'investissement USLD
2025**

A. FICHE D'IDENTITÉ :

 **Compléter les trois rubriques :**

NOM DE L'ENTITE MAÎTRE D'OUVRAGE :

Adresse :



..... E-mail:

Statut de l'entité :

Représentant légal :

Qualité :

Type de bail liant le maître d'ouvrage et le gestionnaire :

NOM DE L'ENTITÉ GESTIONNAIRE :

Adresse :



..... E-mail :

Statut de l'entité (association, EPS, SARL, etc.) :

Représentant légal :

Qualité :

N° de déclaration d'existence :

Date de déclaration :

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

Adresse :



..... E-Mail :

Directeur :

N° FINESS juridique :

N° FINESS géographique :

Date du dernier arrêté d'autorisation :

Capacité totale autorisée :

PERSONNE RESPONSABLE DU DOSSIER ET QUALITÉ :

NOM :QUALITE :

TELÉPHONE :FAX :

E-MAIL :

B. DESCRIPTION TECHNIQUE :

Places	Capacité totale de l'unité		Capacité touchée par l'opération d'investissement	
	Autorisée	Installée	Places à moderniser	Places à créer
Hébergement permanent				
UHR				
TOTAL				

Chambres avant l'opération d'investissement :

- Nombre de chambres individuelles :
- Nombre de chambres doubles :
- Nombre de chambres supérieures à 2 lits :
- Nombre de chambres doubles ou + à individualiser concernées par l'opération d'investissement :
- Nombre de chambres avec sanitaire complet (lavabo, douche, wc) :
- Nombre de chambre avec sanitaire partiel (lavabo, wc) :
- Nombre de chambre sans sanitaire :

Taille des chambres :

- M² (en moyenne) d'un chambre individuelle :m²
- M² (en moyenne) d'un chambre double :m²
- M² (en moyenne) d'une chambre supérieures à 2 lits :m²

- B 1. Description qualitative de l'opération d'investissement

Ci-dessous, synthétiser les principaux éléments.

a) Opération globale :

- **Présentation de l'opération (nature, localisation dans la cité, historique et enjeux)**
- **Environnement, respect des règles d'accessibilité, insertion rurale ou urbaine, desserte des transports**
- **Sentiment de « chez soi » pour les résidents**
- **Prise en compte de l'amélioration des performances énergétiques**
- **Opportunité et faisabilité de l'opération, contraintes**

b) Unité d'Hébergement Renforcé (UHR) : (si concerné par le projet)

- **Le projet d'UHR dispose-t-il :**
 - D'une entrée adaptée ?
 - D'espaces privés ?
 - D'un espace repas avec office ?
 - D'un espace salon dédié au repos et à certaines activités collectives ?
 - D'une salle de bain/bien-être
 - De deux WC ?
 - Des locaux de service nécessaires au fonctionnement de l'unité ?
 - D'un jardin ou d'une terrasse ?
- **En quoi le projet d'UHR répond-il aux aspects réglementaires (accessibilité, sécurité incendie...) ?**

c) Performances énergétiques :

La réglementation impose une réduction de la consommation d'énergie finale des bâtiments à usage tertiaire, en appliquant l'une des deux méthodes présentées à l'article L 111-10-3 du code de la construction et de l'habitation :

- Réduire sa consommation énergétique de 40 % d'ici 2030, de 50 % d'ici 2040 et de 60 % d'ici 2050 par rapport à une année de référence qui ne peut être antérieure à l'année 2010 ;
- Ou pour les nouveaux bâtiments tertiaires, atteindre un niveau de consommation d'énergie fixé en valeur absolue pour chaque type d'activité.

- Démarches engagées pour répondre aux objectifs de la loi Elan :

- Quelles mesures sont mises en place pour améliorer la performance énergétique des bâtiments ?
- Quels équipements performants ont installés ? Quels dispositifs de contrôle et gestion active de ces appareils sont mis en place ?
- Quelles sont les modalités d'exploitation de ces équipements ?
- Quelles actions sont mise en œuvre pour adapter les locaux à un usage économe en énergie et améliorer le comportement des occupants ?

B 2. Descriptif technique du projet d'investissement :

Indicateurs

Remplacement d'une chaudière au fioul oui ☐ non ☐

Mode de chauffage actuel :

Gain d'économie d'énergie :

Consommation en kWh/m ² an avant travaux	Consommation estimée en kWh/m ² an après travaux

Réduction d'émission des gaz à effet de serre :

Consommation en kgeqCO2/an avant travaux	Consommation estimée en kgeqCO2/an après travaux

Référence réglementaire :

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=7A8D1D9967EB25B348E5ED5E26323E44.tplqfr23s_1?idArticle=LEGIARTI000025624087&cidTexte=LEGITEXT000020491551&dateTexte=20120316

Mode de dévolution :

- CONCEPTION-REALISATION ☐
 CONTRAT DE PARTENARIAT ☐
 MARCHE GLOBAL ☐
 LOI MOP ☐
 VEFA ☐
 CPI ☐
 AUTRES ☐ Préciser :

.....

Procédure choisie :

Maitrise d'usage ou équivalent :

Assurée par un prestataire externe à l'établissement ☐

Assurée en interne à l'établissement ☐

Autre ☐ Préciser :

Procédure choisie :

Maitrise d'ouvrage

Confiée à un mandataire ☐

Assurée par le propriétaire avec assistance extérieure ou un conducteur d'opération (AMO) ☐

Assurée par les propres moyens du propriétaire ☐

Autre ☐

Préciser :
.....

Divers :

Intervention architecte bâtiments de France : oui ☐ non ☐

Disponibilité du terrain :

acquis ☐ Date : ../../....

à acquérir ☐ Date prévisionnelle : ../../.... Date de compromis : ../../....

mis à disposition ☐ Depuis le : ../../....

Y a-t-il des contraintes liées au site : oui ☐ non ☐

Si oui ; lesquelles :

.....

Réglementation énergétique appliquée à la construction du bâtiment principal :

- ☐ Avant 2000
- ☐ RT2000
- ☐ RT2005
- ☐ RT2012
- ☐ RT2020

Stade d'avancement des études :

- | | | | |
|---------------------------------------|--------------------------|------|-------------|
| ➤ Programme technique détaillé | ☐ | date | ../../.... |
| ➤ Concours de maîtrise d'œuvre achevé | ☐ | date | ../../..... |
| ➤ APS validé | ☐ | date | ../../..... |
| ➤ APD validé | ☐ | | |
| ➤ Permis de construire déposé | ☐ | date | ../../..... |
| ➤ Permis de construire obtenu | ☐ | date | ../../..... |
| ➤ Consultation des entreprises | ☐ | date | ../../..... |

Nature des travaux :

- ☐ Création d'établissement (construction neuve)
☐ Extension d'établissement : sur site ☐ sur autre site ☐
☐ Reconstruction d'établissement : sur site ☐ sur autre site ☐
☐ Restructuration d'établissement
☐ Mise aux normes incluses dans le projet global
☐ Prestations intellectuelles

Normes de sécurité incendie :

Structure type U ☐

Structure type J ☐

Surfaces

Description de l'opération	Surfaces totales avant l'opération d'investissement	Surfaces totales après l'opération d'investissement	Dont Restructuration	Dont Construction neuve
Surface dans œuvre (SDO) globale	M ²	M ²	M ²	M ²
- Dont projet éligible	M ²	M ²	M ²	M ²
- Dont UHR	M ²	M ²	M ²	M ²
- Dont locaux ouverts sur l'extérieur	M ²	M ²	M ²	M ²

C. DESCRIPTION FINANCIERE :

- **C 1. Calendrier prévisionnel détaillé de réalisation (Remplir le calendrier en mois et année (mm/aaaa))**
- Date prévisionnelle de lancement des travaux :
- Date prévisionnelle de fin de travaux :
- Date prévisionnelle de mise en service :



- **C 2. Plan de financement prévisionnel de l'opération toutes dépenses confondues (TDC) en valeur finale estimée (VFE) :**

DEPENSES	MONTANT (HT)	MONTANT (TTC)	RESSOURCES	MONTANT
COUT TRAVAUX (PRECISER VALEUR INDICE DE PRIX BT01.....)	€	€	AIDE A L'INVESTISSEMENT ARS 2025 (DEMANDE VIA CE DOSSIER)	€
DONT COUT PROJET ELIGIBLE	€	€	AIDE A L'INVESTISSEMENT : 2022 (OBTENU) 2023 (OBTENU) 2024 (OBTENU)	€ € €
			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	€
PRESTATIONS INTELLECTUELLES	€	€	DEPARTEMENT	€
ASSURANCES	€	€		€
PROVISIONS POUR ALEAS	€	€		€
PROVISIONS POUR ACTUALISATION / REVISIONS DE PRIX	€	€		€
COUT MOBILIER	€	€	EMPRUNTS AUPRES DES ORGANISMES BANCAIRES : ○ MONTANT ○ DUREE ○ TAUX ○ ORGANISME :	€ %
COUT FONCIER	€	€	PRET CAISSE DES DEPOTS : ○ MONTANT ○ DUREE ○ TAUX	€ %
COUT AUTRES : (PRECISER)	€	€	CREDIT-BAIL : ○ MONTANT ○ ORGANISME :	€
			TVA RECUPEREE (INCLURE TVA DEDUCTIBLE ET FCTVA)	€
			AUTRES : (PRECISER)	€
TOTAUX	€	€	TOTAUX	€

- Coût du m² SDO construit TDC de l'opération éligible : €/m² HT et €/m² TTC

➤ Dont en restructuration : €/m² HT et €/m² TTC

➤ Dont en travaux neufs : €/m² HT et €/m² TTC

- **Coût de l'opération éligible à la place :€**

[Montant des travaux projet éligible TTC/nombre de places projet]

- **Calcul de la dépense subventionnable : (Détaillez les calculs : € HT et€ TTC**

Mémo : Ce calcul ne concerne pas les départements et collectivités d'outre-mer

Sont compris dans la dépense subventionnable : travaux, prestations intellectuelles, divers aléas, assurances et révisions.

Ne sont pas compris dans la dépense subventionnable le mobilier et le foncier.

Les coûts aux m² plafond sont :

- 2100 € TDC au m² hors taxes (HT) de surface dans œuvre (SDO) pour des travaux de restructuration
- 2800 € TDC au m² hors taxes (HT) de surface dans œuvre (SDO) pour les travaux neufs

- **Evolution du prix de journée hébergement envisagée :**

Nombre de places habilitées à l'aide sociale :

Prix de journée moyen départemental :	€/j	
Prix de journée hébergement actuel (avant travaux) : (hors ticket modérateur APA)	€/j	
	Avec subvention ARS	Sans subvention ARS
Augmentation du prix de journée liée au projet :	€/j	€/j
Prix de journée à l'ouverture des locaux (après travaux) : Année :	€/j	€/j